REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 21 septembre 2023
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département du territoire et du département de la santé et des mobilités

La baignade est provisoirement déconseillée dans l'Arve et dans le Rhône après la Jonction

Incident sur le réseau d'assainissement à Annemasse avec contamination bactérienne

A la suite d'une obstruction majeure sur le réseau d'assainissement d'Annemasse Agglomération survenue dans la nuit du 20 au 21 septembre, un déversement d'eaux usées équivalent à près de la moitié des eaux claires et usées de l'agglomération annemassienne a été constaté dans l'Arve à la hauteur du pont d'Etrembières, à Annemasse, en France.

La contamination de l'eau de l'Arve et du Rhône après la Jonction est estimée très élevée.

Jusqu'à nouvel avis, toutes les activités nautiques et de baignade entrainant une ingestion potentielle d'eau de baignade (kayak, rafting, paddle) sont donc fortement déconseillées dans l'Arve ainsi que dans le Rhône après la Jonction. La baignade et la consommation d'eau sont également déconseillées aux animaux de compagnie dans cette zone.

Les bactéries présentes dans les eaux usées peuvent provoquer des nausées, vomissements ou diarrhées, qui, la plupart du temps, disparaissent en quelques jours. En cas de symptômes, il est recommandé de s'hydrater suffisamment avec de l'eau. Pour les personnes qui sont inquiètes de leur état ou qui présentent des symptômes importants ou persistants, il est conseillé de consulter un professionnel de santé.

Cet incident est sans conséquence sur l'eau potable.

Les travaux de réparation du collecteur bouché sont en cours. Le fonctionnement de la canalisation défectueuse devrait être rétabli dans les prochaines heures. De plus, les orages prévus cette nuit devraient permettre d'accélérer le retour à la normale. Un autre prélèvement sera effectué le vendredi 22 septembre afin de suivre l'évolution de la situation. Les résultats seront disponibles dès samedi matin.

Une communication régulière sera faite sur le rétablissement de la situation et les recommandations à la population.

Il est par ailleurs rappelé que de manière générale, la baignade doit être évitée dans les 24 à 48h qui suivent un épisode de fortes pluies, en raison notamment des charges de polluants provenant des routes et des déversoirs d'orage par lesquels passent les eaux usées. En effet, en cas de trop-plein et pour éviter la saturation des réseaux, ces eaux sales peuvent se retrouver dans les rivières.

Pour toute information complémentaire:

- *Au sujet des conséquences sanitaires: M. Adrien Bron, directeur général, direction générale de la santé, DSM, T. 079 543 27 58*
- *Au sujet des analyses de l'eau et du déversement : M. Guillaume Marsac, adjoint au directeur général, office cantonal de l'eau, DT, T. 078 989 78 50*